



Acte n° 2024C182

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :		
En exercice :	45	Date de convocation du Conseil communautaire :
Présents :	32	Le 12/09/2024
Pouvoirs :	5	
Votants :	37	

Le 19 septembre 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au Galet, rue du Collège à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Bruno HENRY, Nadia GUYON, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI).

Secrétaire de séance : Agathe IACOVELLI.

OBJET : ECONOMIE – Parc d'activités de Montfray à Fareins - Vente de foncier à l'entreprise France Macaron

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président en charge de l'Economie et de la Culture, informe le Conseil communautaire d'une offre d'acquisition sur la phase 3 du Parc d'activités de Montfray à Fareins par l'entreprise FRANCE MACARON pour le lot E d'une surface de 24 953 m².

Créée en 2015 à Chaleins, l'entreprise FRANCE MACARON fabrique et commercialise des macarons artisanaux. Elle s'est installée sur le Parc d'activités de Montfray en juin 2020 et a développé fortement son activité tant en France qu'à l'international. Elle a réalisé une extension à Montfray deux ans plus tard.

La clientèle de FRANCE MACARON se compose de restaurateurs, hôteliers, chocolatiers, grandes surfaces. 30% de la production est vendue à l'international (Etats-Unis, Corée, Europe du Nord). Une boutique d'usine a été ouverte sur le Parc d'activités de Montfray en octobre 2020 pour la vente directe aux particuliers.

L'entreprise, qui emploie actuellement 104 personnes (contre 20 salariés en 2020), réalise un chiffre d'affaires de 10,8 M€ en 2023. Elle est en forte croissance et souhaite se développer avec la réalisation d'une extension de son site de production sur le lot E d'une superficie de 24 953 m².

L'extension permettra la gestion des stocks et des préparations de commande sur Montfray. Cette gestion est actuellement externalisée à Saint Vulbas. Désormais, l'entreprise souhaite gérer en interne

le stockage et la livraison de ses produits. La partie production sera dédiée à la pâtisserie industrielle de macarons, desserts individuels et desserts à partager. Elle souhaite également se développer plus à l'international.

La nouvelle construction consistera en un bâtiment de 12 600 m² environ. De nouvelles embauches sont prévues.

M. Yves DUMOULIN informe le Conseil qu'une négociation a eu lieu sur le prix de 80 € HT / m² soit un montant total de 1 996 240 € HT aux conditions suspensives suivantes :

- Obtention des financements bancaires ;
- Obtention d'un permis de construire purgé de tout recours.

L'avis des Domaines, en date du 23/11/2023, est conforme à cette proposition.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/09/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente au prix de 80 € HT / m² du lot E d'une surface de 24 953 m², soit un prix global de 1 996 240 € HT, à l'entreprise FRANCE MACARON ou à toute autre entité qui s'y substituerait ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au BZA 2024 et suivants.

A Reyrieux, le 19/09/2024

La Secrétaire de Séance,
Agathe IACOVELLI

Affichage sous format électronique : 25/09/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

